



1. OBJECTIFS DU PROGRAMME DE BIENFAISANCE

Les objectifs du programme de bienfaisance de la Fondation consistent à supporter financièrement des projets qui répondent aux besoins du Cégep, du personnel et spécialement des étudiants :

- Soutenir le Cégep dans sa mission éducative (équipement d'appoint, vestiaire, salle culturelle, gymnase, bibliothèque, etc.);
- Remettre des bourses aux étudiants méritants;
- Soutenir les activités sportives, culturelles et communautaires;
- Soutenir les projets à caractères internationaux ou pédagogiques (études à l'étranger, stages de formation, voyages culturels ou pédagogiques).

2. CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

2.1 Personnes pouvant présenter des projets:

Toute personne œuvrant au Cégep Beauce-Appalaches ou tout étudiant peut présenter un projet à la Fondation. Chaque projet doit cependant être approuvé par le supérieur immédiat ou le coordonnateur du département dans lequel est présenté le projet.

Chaque projet doit recevoir un appui de la direction des études.

2.2 Respect des objectifs de la Fondation

Le projet doit s'intégrer aux objectifs de la Fondation.

2.3 Caractère d'utilité du projet

Le projet doit être utile, c'est-à-dire qu'il doit répondre aux besoins du milieu tout en améliorant *les services à l'étudiant.*

2.4 Aspect budgétaire du projet

D'une manière générale, l'admissibilité du projet reposera sur le fait qu'il ne peut être obtenu par la voie d'un budget d'opérations courantes. Aussi, la somme allouée est habituellement non répétitive d'une année à l'autre et ne devrait pas entraîner de coûts supplémentaires pour le milieu.

Dans le cas où la demande est récurrente, ou si d'autres sources de financement sont disponibles (ministère) aux fins du projet, le demandeur doit fournir les explications pertinentes.

3. MODALITÉS DE PRÉSENTATION DES PROJETS

3.1 Date de présentation des projets

Tous les **projets** devront être déposés à la Fondation, à l'adresse courriel : fondation@cegepba.qc.ca.

3.2 Mode de présentation des projets

Chaque projet devra être présenté sur le formulaire "Demande de financement" et l'information fournie devra être suffisamment complète pour juger de l'admissibilité du projet. Un texte d'au plus 5 pages, à double interligne, doit accompagner le formulaire afin de faciliter l'analyse et la priorisation des projets.

3.3 Montant du projet

Le montant demandé doit être conséquent avec l'ampleur du projet et le budget disponible à la Fondation.

4. ANALYSE DES PROJETS

4.1 Le comité d'analyse des projets

La direction des études a le mandat de s'assurer que les différents projets ne font pas objet de demandes dans plus d'une source de financement. Elle peut également donner priorité à certains projets à caractère pédagogique ou s'inscrivant dans la planification stratégique du Cégep et en fonction de ses critères fait des recommandations à la Fondation. Par la suite, les projets seront réacheminés à la Fondation pour décision finale.

4.2 Montant disponible

La Fondation distribuera un montant déterminé annuellement par le conseil d'administration de la Fondation. Ce montant total est cependant déjà amputé d'un certain nombre d'engagements (exemple : bourses).

5. SUIVI DES PROJETS

5.1 Délai de réponse aux demandes de subvention

Les réponses aux demandes seront fournies aux personnes ayant déposé les projets, suite à la décision du conseil d'administration de la Fondation.

5.2 Diffusion des projets subventionnés

La Fondation diffusera de l'information sur les projets subventionnés. Cela permettra de faire connaître l'action de la Fondation dans le milieu et favorisera l'échange d'informations ainsi que la complémentarité entre les différents partenaires.

5.3 Résultat du projet

Le Cégep se réserve le droit de demander un rapport d'étapes à mi-projet et / ou un rapport final avec un bilan financier.



DEMANDE DE FINANCEMENT
Fondation du Cégep Beauce-Appalaches

1. IDENTIFICATION DU PROJET

- a) Titre du projet : _____
- b) Décrivez brièvement le projet :

2. NOM du DÉPARTEMENT ou SERVICE : _____ **NUMÉRO de POSTE TÉLÉPHONIQUE :** _____

3. JUSTIFICATION DU PROJET

- A) Quelles sont les principales raisons qui justifient votre projet ?
- B) Précisez en quoi le projet respecte les objectifs de la Fondation ?
Dans lequel des quatre objectifs de la Fondation vous situez-vous ?
- C) À quels besoins du milieu votre projet répond-il ?
- D) En quoi ce projet contribue-t-il au développement citoyen et/ou au développement professionnel des étudiants?

DEMANDE DE FINANCEMENT
Fondation du Cégep Beauce-Appalaches

4. ASPECT BUDGÉTAIRE

Précisez la répartition budgétaire de votre projet en y incluant les sources de financement. La portion demandée à la Fondation doit être clairement indiquée.

- a) Coût du projet : _____\$
- b) Montant demandé : _____\$
- c) Dans votre budget, quelle est la proportion occupée par le montant demandé (en %) : _____
- d) Nombre d'étudiants bénéficiant de l'aide financière: _____
- e) Nombre d'enseignants accompagnateurs, s'il y a lieu : _____
- f) Comment comptez-vous utiliser votre subvention ?

g) Y a t il d'autres sources prévues pour aider à financer votre projet ? Si oui, précisez :

h) Indiquez si un support financier partiel pourrait entraver votre projet?

Oui

Non

i) Explications:

5. DATE : _____
Année- Mois - Jour

6. **Les signatures sont importantes :

Responsable du projet

Supérieur immédiat ou coordonnateur
départemental

Directeur(trice) des études

N.B.: Joindre en annexe le texte de présentation de votre projet (maximum 5 pages à double interligne)